



Réactiver un espace collaboratif désactivé ou supprimé

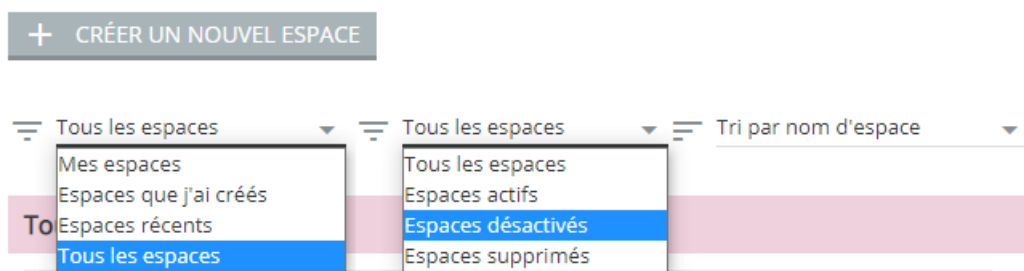
Lors du paramétrage d'un espace collaboratif, à sa création notamment (mais cela est paramétrable à tout moment), une date de fin d'activation et une date de suppression doivent être renseignée.

Si ces paramètres ne sont pas modifiés, ils sont automatiquement positionnés au 14 Août de l'année N+1.

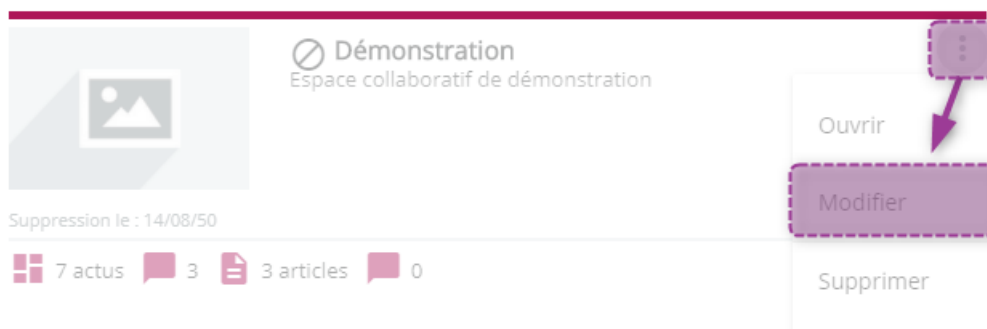
Dans ce contexte, il est possible que certains utilisateurs perdent l'accès à leurs espaces collaboratifs. Cependant, les utilisateurs disposant du rôle « **Gestionnaire des espaces collaboratifs de l'établissement** » (par défaut, uniquement les personnels de direction) peuvent réactiver ces espaces.

Pour ce faire, il faut ouvrir l'Oz'App « **Espaces collaboratifs** », puis :

- Remplacer le filtre « **Mes espaces** » par « **Tous les espaces** »
- Le deuxième filtre permet de sélectionner « **Espaces désactivés** » ou « **Espaces supprimés** ».



- Ouvrez les paramètres de l'espace collaboratif à réactiver



- Modifiez les dates de fin d'activation et/ou de suppression afin de prolonger l'activation de cet espace.
- Passez à l'étape 2, puis 3 et Valider votre modification
- L'espace est réactivé.

Les espaces collaboratifs ne sont jamais supprimés dans oZe. Bien qu'un espace ait été supprimé, du fait de la date de suppression dépassée, il sera toujours possible de le réactiver.